

**Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin**



# Flash-CSEC 22 06 2020

## Consultation sur l'évolution du dispositif national de reprise d'activité post-confinement : l'accueil en flux et collectif, hors MRS et pack de démarrage

En l'absence de dispositions spécifiques permettant aux agents et cadres de Pôle emploi de pouvoir bénéficier de pauses complémentaires pour compenser l'inconfort lié au port en continu d'une visière et/ou d'un masque lequel n'est toujours pas obligatoire pour les usagers, en l'absence également de précisions sur les aspects RH de cette reprise d'activité notamment en ce qui concerne la question de la garde des enfants scolarisés qui ne seraient toujours pas accueillis dans certaines écoles d'ici aux vacances d'été puis dans les centres aérés durant celles-ci, mais également parce que le dossier présenté se dispense sciemment de toute souplesse dans l'application de la gestion de la liste ce qui dans la période que nous subissons relève d'un manque criant de bon sens face à des populations en possible état de désarroi social, en tenant compte également de la gestion pour le moins contestable des situations spécifiques des établissements de la Guyane et de Mayotte, nous portons une appréciation négative sur l'évolution de ce dispositif national de reprise d'activité post-confinement traitant spécifiquement de l'accueil en flux et collectif, sachant qu'en cohérence nous avons par ailleurs assigné en référé le Directeur Général de Pôle Emploi sur son plan de reprise d'activité post-confinement, qui dans le monde d'après a visiblement déjà une nouvelle obsession en tête en matière de service public de l'emploi. La **CGT-FO** se prononce donc **CONTRE** ce dossier. Qui recueille 16 voix **CONTRE** (**CGT-FO/STC/CGT/SNU/SNAP**) et 7 **POUR** (**CFDT/CGC**).

**Consultation sur les prestations externes concernant les demandeurs d'emploi alternant emploi et chômage et les demandeurs d'emploi autonomes : « Toutes les clés pour mon emploi durable » et « Un emploi stable, c'est pour moi »**

A la **CGT-FO**, nous sommes résolument contre toute externalisation des prestations de Pôle emploi. Aujourd'hui cette externalisation, hors coûts d'une flopée de consultants, dépasse les 400 millions d'€ de budget annuel. Nous revendiquons au contraire l'internalisation et/ou la ré-internalisation des prestations, en nous positionnant clairement contre le recours à des opérateurs privés et pour l'embauche massive de renforts en CDI et bien évidemment pour la CDIisation de tous les collègues en contrat précaire. Alors que débute enfin cette semaine la Négociation Annuelle Obligatoire portant notamment sur nos éléments de rémunération, nous revendiquons plus que jamais à la **CGT-FO** une revalorisation de nos salaires en lieu et place d'une politique d'austérité salariale à Pôle emploi. Dans la période que nous venons tous de traverser, tout le monde a pu voir à quel point le service public était essentiel. Nombreux sont ceux qui ont ouvert leurs fenêtres pour saluer les opérateurs de ce service public, et pas seulement les soignants. La **CGT-FO**, comme beaucoup d'autres, tire une leçon claire de cette période : cessons de privatiser ! Le service public doit vivre et même se développer ! Et nous votons donc **CONTRE** ce point. Avec au final 19 voix **CONTRE** (**FO/STC/CGT/SNU/CFDT**) et 4 pour (**SNAP/CGC**).



**Tous mobilisés pour la défense de nos droits et contre la réforme des retraites**